



# Canadian Society of Hospital Pharmacists Société canadienne des pharmaciens d'hôpitaux

## Mission

Le xx mai 2010

Committed to the advancement of patient-centred pharmacy practice in hospitals and related health care settings

*Lettre pour la campagne de valorisation sur le droit de prescrire des pharmaciens adressée aux parties prenantes du domaine de la santé dans les provinces dotées d'un cadre législatif sur le droit de prescrire des pharmaciens -- Colombie-Britannique, Alberta et Nouveau-Brunswick*

Engagés à avancer la pratique pharmaceutique axée sur le malade dans les établissements de santé

Monsieur (ou Madame),

Les pharmaciens sont déterminés à prodiguer des soins axés le patient de grande qualité. Au cours des dernières années, le droit de prescrire s'est étendu des médecins à d'autres professionnels de la santé tels que les infirmières praticiennes et infirmiers praticiens, les infirmières cliniciennes spécialisées et infirmiers cliniciens spécialisés, les diététistes, les podiatres et les pharmaciens dans certaines provinces et territoires. La Société canadienne des pharmaciens d'hôpitaux (SCPH) est une ardente défenseuse de ce qui est susceptible de faire progresser la pratique des pharmaciens d'hôpitaux, dont le droit de prescrire des pharmaciens.

The Canadian Journal of Hospital Pharmacy

L'autorisation de prescrire est un outil qui permet aux pharmaciens d'hôpitaux de s'engager encore plus dans des activités qui ont un effet positif sur les résultats cliniques. La reconnaissance du droit de prescrire aux pharmaciens a comme objectif d'améliorer la santé des Canadiens et des Canadiennes en optimisant l'utilisation des connaissances et des compétences des pharmaciens.

Le Journal canadien de la pharmacie hospitalière

Les pharmaciens collaborent avec les autres professionnels de la santé et avec les patients en partageant l'information qu'ils détiennent afin que la rédaction des ordonnances soit sécuritaire et de grande qualité. Au sein des équipes interdisciplinaires, les pharmaciens sont les seuls professionnels de la santé dont les études et la formation pratique sont centrées sur l'utilisation des médicaments dans le but d'optimiser les résultats cliniques globaux pour le patient. Des données probantes montrent que les pharmaciens sont essentiels à la diminution du nombre d'événements indésirables liés aux médicaments<sup>1</sup> et à l'amélioration de la sécurité dans l'utilisation des médicaments<sup>2</sup>. Dans plusieurs milieux de pratique au Canada, les pharmaciens d'hôpitaux participent déjà à des ententes relatives aux ordonnances collectives; ceci démontre qu'un partenariat clinique entre les médecins et les pharmaciens peut fonctionner et fonctionne même bien.

Canadian Hospital Pharmacy Residency Board

Conseil canadien de résidence en pharmacie d'hôpital

Les pharmaciens ont l'obligation de se conformer au cadre législatif régissant leur pratique, incluant des normes de pratique et un code de déontologie. Plusieurs provinces au Canada sont à différentes étapes de la promulgation de lois qui confèrent aux pharmaciens le droit de prescrire<sup>3</sup>. Les établissements de santé cautionnent par la suite l'élargissement du champ de pratique des pharmaciens en changeant leurs politiques. Les lois et les politiques peuvent contribuer à fournir des soins de santé sécuritaires et responsables en permettant aux pharmaciens d'utiliser toutes leurs connaissances et leurs compétences dans la pratique de leur profession.

Board of Fellows

Conseil des associés

Les documents de la SCPH ci-joints intitulés « *Le pharmacien prescripteur : Énoncé* » et « *Le pharmacien prescripteur : Document d'information* » expliquent plus en profondeur les motifs et les données probantes venant appuyer les derniers progrès de la pratique destinés à améliorer les soins prodigués aux patients.

Vu l'influence que vous avez dans le milieu des soins, je vous exhorte à vous joindre à la SCPH et aux pharmaciens d'hôpitaux pour donner votre appui au droit de prescrire des pharmaciens dans un cadre professionnel coopératif. Je vous encourage à travailler avec les pharmaciens d'hôpitaux et les services de pharmacie à l'élaboration de politiques avalisant le droit de prescrire des pharmaciens au sein même de votre organisation afin de maximiser le rôle du pharmacien d'hôpital dans la prestation des soins aux patients. Votre représentant provincial de la SCPH ou le siège social de la SCPH peuvent vous aider et répondre à toute question que vous pourriez avoir.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires à ce propos ou sur tout autre sujet touchant la pharmacie hospitalière, veuillez communiquer avec votre représentant local de la SCPH (voir l'information ci-dessous) ou avec la docteure Myrella Roy, Directrice générale de la SCPH, au (613) 736-9733, poste 225, ou par courriel à [mroy@cshp.ca](mailto:mroy@cshp.ca)

Veuillez agréer, Monsieur (ou Madame), mes salutations distinguées.



Jason Howorko,  
Président, Société canadienne des pharmaciens d'hôpitaux

Pièces jointes (2)

#### Références :

1. Bond, CA, Raehl CL. Clinical pharmacy services, pharmacy staffing and hospital mortality rates. *Pharmacotherapy* 2007;27:481-93.
2. Pharmaciens d'hôpitaux: Un document d'information sur l'amélioration de la qualité et de la sécurité d'utilisation des médicaments. Ottawa (ON): Société canadienne des pharmaciens d'hôpitaux; 2010 [consulté le 20 avril 2010]. Publié à [http://www.cshp.ca/productsServices/officialPublications/subject\\_f.asp](http://www.cshp.ca/productsServices/officialPublications/subject_f.asp) (accès réservé aux membres de la SCPH).
3. Pharmacist Prescribing Authority Status Across Canada (octobre 2009). Ottawa (ON): Association des pharmaciens du Canada; 2009 [consulté le 19 novembre 2009]. Publié à [http://www.pharmacists.ca/content/about\\_cpha/who\\_we\\_are/policy\\_position/pdf/PharmacistsPrescribingInCanada.pdf](http://www.pharmacists.ca/content/about_cpha/who_we_are/policy_position/pdf/PharmacistsPrescribingInCanada.pdf)
4. Le pharmacien prescripteur: Énoncé (2009). Ottawa (ON): Société canadienne des pharmaciens d'hôpitaux; 2009 [consulté le 12 novembre 2009]. Publié à [http://www.cshp.ca/productsServices/officialPublications/subject\\_f.asp](http://www.cshp.ca/productsServices/officialPublications/subject_f.asp)
5. Le pharmacien prescripteur: Document d'information (2009). Ottawa (ON): Société canadienne des pharmaciens d'hôpitaux; 2009 [consulté le 12 novembre 2009]. Publié à [http://www.cshp.ca/productsServices/officialPublications/subject\\_f.asp](http://www.cshp.ca/productsServices/officialPublications/subject_f.asp) (accès réservé aux membres de la SCPH).

<b>Personnes-ressources dans les sections de la SCPH</b>			
<b>Province</b>	<b>Représentant</b>	<b>Titre</b>	<b>Adresse courriel</b>
Colombie-Britannique	Mary Shyng	Présidente de section	<a href="mailto:mshyng@telus.net">mshyng@telus.net</a>
Alberta	Ian Creurer	Président de section	<a href="mailto:ian.creurer@albertahealthservices.ca">ian.creurer@albertahealthservices.ca</a>
Saskatchewan	Brenda Schuster	Présidente de section	<a href="mailto:bschuster@sasktel.net">bschuster@sasktel.net</a>
Manitoba	Lois Cantin	Présidente de section	<a href="mailto:lcantin@wrha.mb.ca">lcantin@wrha.mb.ca</a>
Ontario	Christina Cella	Présidente de section	<a href="mailto:ccella@me.com">ccella@me.com</a>
Québec	Myrella Roy	Directrice générale de la SCPH	<a href="mailto:mroy@cshp.ca">mroy@cshp.ca</a>
Nouveau-Brunswick	Jodi Symes	Présidente de section	<a href="mailto:symjo@reg2.health.nb.ca">symjo@reg2.health.nb.ca</a>
Nouvelle-Écosse	Lenard Walser	Président de section	<a href="mailto:lenard.walser@cehha.nshealth.ca">lenard.walser@cehha.nshealth.ca</a>
Terre-Neuve et Labrador	Ashley Layden	Présidente de section	<a href="mailto:ashlayden@hotmail.com">ashlayden@hotmail.com</a>
Île-du-Prince-Édouard	Beverly Martin	Présidente de section	<a href="mailto:bwmartin@ihis.org">bwmartin@ihis.org</a>